



République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES
MENAGERES DE LA REGION DE PEZENAS
DECISION DE MONSIEUR LE PRESIDENT

DC 2020-15

OBJET : NON RECONDUCTION DU MARCHÉ 2018-FOU-16

- **Fourniture de matériel pour la reconnaissance des bacs roulants destinés à la collecte mécanisée des bio-déchets**

Monsieur le Président du SICTOM PEZENAS-AGDE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211 – 2 et L 5211 – 10,

Vu la délibération du 23 mai 2014 et du 28 juin 2018 donnant délégation au Président, conformément aux articles L 2122-22 et L5211-2 du CGCT,

Vu le Code de la Commande Publique et notamment son article L 2195-3,

Vu l'appel d'offres notifié le 24/08/2018 à l'entreprise PLASTIC OMNIUM SYSTEMES URBAINS sise à LYON, devenue SULO France sise 3 rue Garibaldi -69800 SAINT PRIEST, pour une durée de un an, reconductible 3 fois pour une durée identique,

Vu l'article 3.2 du Cahier des Clauses Administratives Particulières,

Considérant que les besoins du SICTOM sont redéfinis, suite à une réorganisation de ses services,

DECIDE

Article 1 : la non-reconduction du marché conclu avec l'entreprise PLASTIC OMNIUM devenue SULO France, sise 3 rue Garibaldi -69800 SAINT PRIEST, à sa date anniversaire du 24/08/2020, moyennant un préavis de 3 mois,

Article 2 : la présente décision sera transmise à l'entreprise SULO France,

Article 3 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Payeur sont chargés de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera adressée à Monsieur le Représentant de l'Etat dans l'arrondissement.

Fait à Nézignan-l'Evêque, le

13 MAI 2020

Alain VOGEL-SINGER

Président du
SICTOM Pézenas-Agde



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la transmission au représentant de l'Etat le 14/05/20 et de sa publication le 14/05/20 A Nézignan l'Evêque, le 14/05/20.

SICTOM PEZENAS-AGDE

Adresse postale : BP 112 - 34120 Pézenas

Siège administratif : 27, avenue de Pézenas - 34120 Nézignan l'Evêque

Tél. : 04 67 98 58 05 Fax : 04 99 43 21 78

www.sictom-pezenas-agde.fr